



ACENAS Infos - le bulletin d'infos des riverains de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry



Privatisation de l'aéroport devant la justice

En janvier 2017, l'aéroport de Lyon-St-Exupéry est passé sous le contrôle du secteur privé. L'Etat a vendu 60% de ses parts au consortium Vinci pour 535 M€. Cette privatisation a pour objectif le développement du trafic aérien à l'international, l'ouverture d'un nouveau terminal et la création d'une mégazone de fret pour le Sud de l'Europe.

Pour les 100 000 habitants autour de l'aéroport, cela signifie plus d'avions, plus de trains, plus de voitures et de camions. Cette augmentation de la pollution sonore et atmosphérique a des impacts prouvés sur la santé, surtout celle des enfants.

Face à un dialogue de sourd avec l'aéroport et l'absence de prise en compte des riverains, l'Acenas a décidé d'attaquer en justice la vente de l'aéroport.

EN 2017, ADHEREZ EN LIGNE* !

Chaque membre de la famille peut adhérer
pour 5 € seulement par personne

* paiement sécurisé par carte bancaire ou par courrier avec le formulaire page 4

Pourquoi adhérer ?

Les membres du bureau, le conseil d'administration et les facteurs qui distribuent nos bulletins sont tous des bénévoles qui ne perçoivent aucune rémunération.

Vos encouragements sont notre seul salaire et nous donne le courage de continuer à vous défendre.

Ne soyons pas des victimes dociles mais restons les acteurs de notre avenir

www.acenas.fr / infos@acenas.fr

facebook 



L'Acenas attaque en justice

Avec notre avocat, Maître Etienne Tête, nous avons engagé plusieurs procès contre la privatisation de l'aéroport au Conseil d'Etat et au Tribunal Administratif de Paris. Nous nous sommes rendus à Paris fin janvier pour une audience au Conseil d'Etat et attendons la décision.

Rendez-vous sur notre site www.acenas.fr pour suivre notre actualité juridique. Nos adhérents seront informés par newsletter.



Audience au Conseil d'Etat
Janvier 2017



ENVOLÉE DU TRAFIC

9,5 MILLIONS

Le trafic 2016 de l'aéroport est en augmentation de 10 % avec 9.5 millions de passagers.

+10%

Une honte

Malgré nos multiples interventions au plus haut niveau de l'Etat, aucune disposition sérieuse n'a été prise pour protéger la santé des familles qui seront impactées. A ce jour, Lyon-St-Exupéry reste l'un des derniers aéroports où les avions bruyants sont toujours autorisés la nuit ! Dans son rapport annuel, l'ACNUSA, Haute Autorité des nuisances aéroportuaires qualifie cette situation de « honte » (www.acnusa.fr rapport d'activité p.71)

Pollution

1 avion au décollage

=

1000 voitures

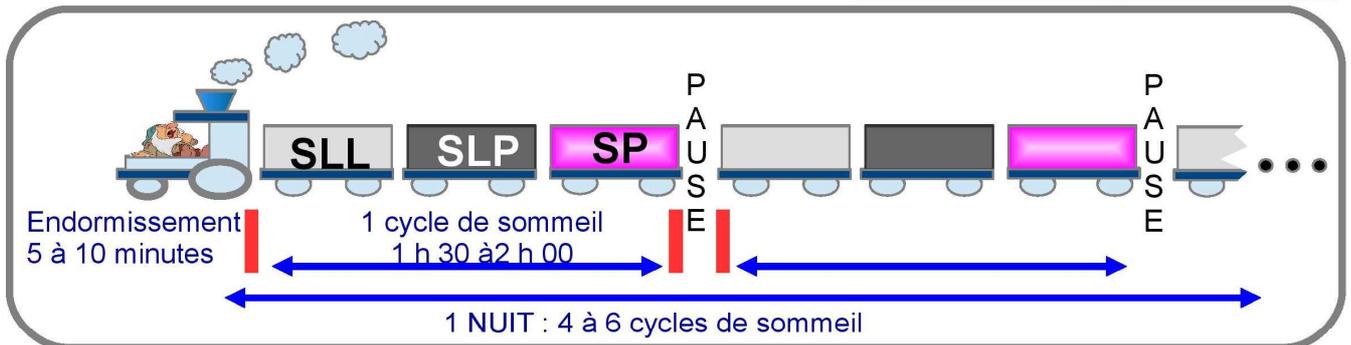
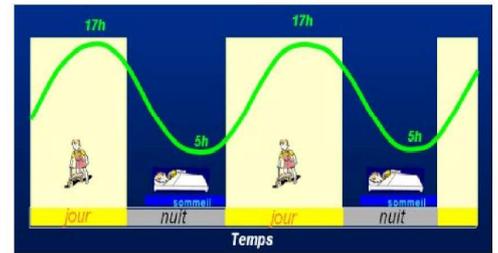
Lorsque les avions décollent, des habitants de l'Ain constatent de plus en plus l'apparition de dépôts de pollution dans l'eau de leurs étangs. La présence d'hydrocarbures a été décelée et il est possible que cela provienne des avions. Des investigations sont en cours.

Si vous aussi, vous constatez ce genre de phénomènes, envoyez vos témoignages + photos à infos@acenas.fr

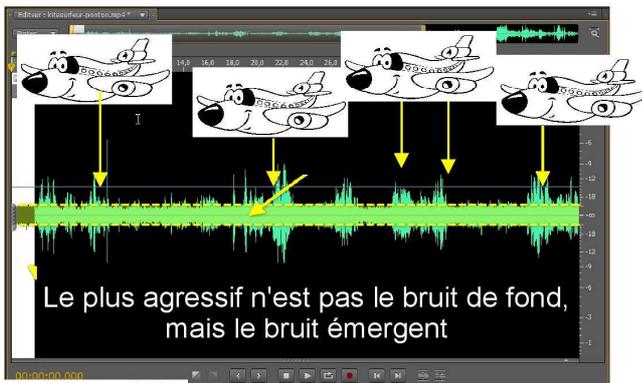


Santé : les effets nocifs du bruit nocturne sur le sommeil

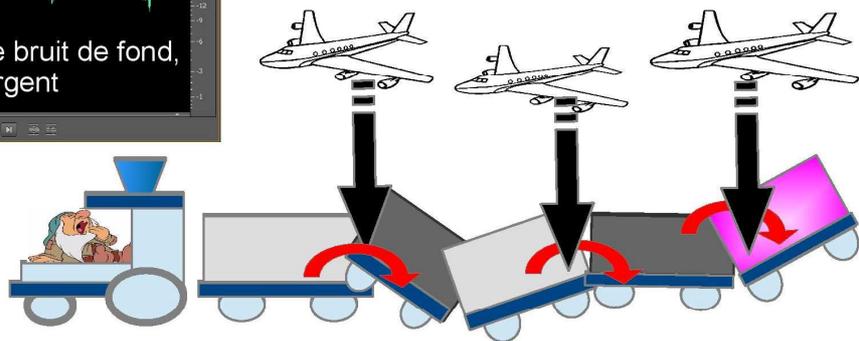
Espèce humaine = espèce diurne pour qui le sommeil est maximal au milieu de la nuit en coïncidence avec la baisse de la température corporelle et le pic de sécrétion de mélatonine (hormone du sommeil)



Après l'endormissement, un **sommeil réparateur** se compose de cycles de 4 phases : sommeil lent léger (SLL), lent profond (SLP), paradoxal (SP), celui des rêves, puis quelques minutes avant reprise du cycle suivant.



Les épisodes de bruit intense vont interrompre les cycles normaux et déstructurer le sommeil qui perd sa qualité



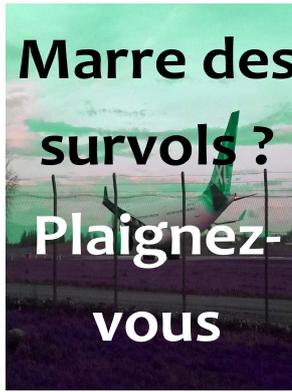
L'Organisation Mondiale de la Santé insiste sur la nécessité de périodes de sommeil continues, sans bruit, sous peine de troubles de la santé importants dont les plus fréquents sont les troubles cardiaques, la tension artérielle, les ulcères digestifs, le stress, la baisse d'attention et des capacités d'apprentissage ...



- Vos actions -



Distribuez bénévolement notre bulletin d'informations dans les boîtes aux lettres de votre quartier. Quel que soit le temps dont vous disposez pour être « nos facteurs », votre aide est la bienvenue ! Nous éditons environ 2 bulletins d'infos /an. Inscription par mail : infos@acenas.fr



PORTEZ RECLAMATION

par email :

mediateur@lyonaeroports.com
avec copie à infos@acenas.fr

-par téléphone :

numéro vert : 08 00 69 38 01

- Adhésion en ligne sur www.acenas.fr -



Paiement sécurisé par carte bancaire
PLUS RAPIDE/PLUS PRATIQUE/PAS DE TIMBRE

Vous recevez votre certificat d'adhésion par email de suite.
Tâches administratives réduites pour les bénévoles !



OU envoyez ce bulletin d'adhésion + le chèque à l'adresse suivante : ACENAS - MAIRIE D'HEYRIEUX - 38540 HEYRIEUX A JONAGE, ST LAURENT DE MURE & ST PIERRE DE CHANDIEU, une boîte postale ACENAS est à votre disposition en mairie.

Adhérent 1 / Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

Adhérent 2 / Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

Adhérent 3 / Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

Adhérent 4 / Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

Adresse complète (important) : _____

1ère adhésion

Renouvellement

Je suis d'accord
pour distribuer le bulletin
d'infos dans mon quartier :

OUI

NON



ADHESION
5€
X
OU
ADHESION
10 €
X



En plus de mon
adhésion, j'apporte mon
soutien par un don de :

10 €

20 €

50 €

Autre montant : € _____



Pour tout don versé avant le 31/12/2017, un justificatif vous sera fourni début 2018, qui vous permettra de déduire **66 % du montant du don** de votre impôt conformément à l'article 200-2 du CGI.

Date :/...../2017 Signature : _____

Bulletin édité par l'équipe communication de l'Acenas à 18 000 exemplaires et distribué par des bénévoles. Directeur de publication : Thierry Truchet
Comité de rédaction : Evelyne Lavezzari, Francis Huet & Thierry Truchet - Anciens numéros en téléchargement sur www.acenas.fr
ACENAS - Mairie d'Heyrieux 38540 Heyrieux - www.acenas.fr - infos@acenas.fr
- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Copyright Acenas 2017

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Pour cela, veuillez vous adresser par courrier au secrétariat de l'association.

EDITION TRIMESTRE 1/2017